

Le CIEP – Centre ENIC-NARIC France organise une journée d'échange de bonnes pratiques sur la reconnaissance des diplômes des réfugiés. Cette rencontre a pour objectif de lancer une réflexion commune sur les procédures à adopter pour l'évaluation des diplômes des réfugiés, en référence à l'article 7 de la Convention de Lisbonne. Cette journée réunit plusieurs acteurs concernés par l'intégration des réfugiés : établissements d'enseignement supérieur, administrations publiques, Commission Européenne, Conseil de l'Europe, Unesco, ainsi que des organisations non gouvernementales. L'objectif est de trouver une approche commune et de sensibiliser l'ensemble de ces acteurs à la question de l'évaluation des certifications des réfugiés obtenues dans leurs pays d'origine, leur facilitant ainsi mobilité et intégration sociale et professionnelle.

### ARTICLE VII – Reconnaissance des qualifications des réfugiés, des personnes déplacées et des personnes assimilées aux réfugiés

*Chaque partie prend toutes les mesures possibles et raisonnables dans le cadre de son système éducatif, en conformité avec ses dispositions constitutionnelles, légales et administratives, pour élaborer des procédures appropriées permettant d'évaluer équitablement et efficacement si les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes assimilées aux réfugiés, remplissent les conditions requises pour l'accès à l'enseignement supérieur, la poursuite de programmes d'enseignement supérieur complémentaires ou l'exercice d'une activité professionnelle et ce, même lorsque les qualifications obtenues dans l'une des Parties ne peuvent être prouvées par des documents les attestant.*

Centre international d'études pédagogiques (CIEP)  
1 avenue Léon Journault – 92310 Sèvres – France  
Coordinatrice : Anissa Dziri

© CIEP - Service du développement et de la communication - Mars 2016

Département reconnaissance des diplômes  
Centre ENIC-NARIC France

10 MARS 2016, CIEP SÈVRES

# LA RECONNAISSANCE DES DIPLOMES DES RÉFUGIÉS:

## QUEL DISPOSITIF POUR UNE RECONNAISSANCE SOUPLE ET ADAPTÉE ?



MARCH, 10 14, 2016, CIEP  
RECOGNITION  
QUALIFICATIONS:  
WHAT PROCEDURE FOR AN APPROPRIATE  
FLEXIBLE RECOGNITION?

9 h 30 10 h	<b>Café d'accueil</b>
10 h 10 h 15	<b>Ouverture du séminaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ M. Stéphane FOIN, Directeur adjoint du CIEP</li> <li>■ Mme Claudia GELLEN, Responsable du Centre ENIC-NARIC France et présidente du réseau ENIC-NARIC</li> </ul>
10 h 15 10 h 30	<b>Situation générale des réfugiés en France : situation administrative et plan d'intégration des réfugiés, cas de la commune de Cergy Pontoise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ M. Joël MOTYL, adjoint au maire délégué à la culture, commune de Cergy-Pontoise</li> </ul>
10 h 30 11 h	<b>Convention de Lisbonne et état des lieux sur la situation des réfugiés en Europe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ M. Jean-Philippe RESTOUEIX, Conseil de l'Europe, Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation</li> <li>■ Mme Liliana Viorica SIMIONESCU, Unesco</li> <li>■ Mme Mette ANDERSEN, Commission européenne</li> </ul>
11 h 12 h 15	<b>Les bonnes pratiques européennes dans les procédures de reconnaissance des diplômes des réfugiés</b> <p><b>Procédures de reconnaissance des diplômes des réfugiés en Suède « Background paper »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ M. Lars PETERSSON, Centre ENIC-NARIC Suède</li> </ul> <p><b>Le chapitre 21 du manuel EAR-HEI (European Area of Recognition - Higher Education Institutions)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mme Jenneke LOKHOFF et Mme Barbara SILHAN, Centre ENIC-NARIC Pays-Bas (EP-NUFFIC) et Centre ENIC-NARIC France</li> </ul> <p><b>Retour sur les actions menées en Allemagne sur la reconnaissance des diplômes des réfugiés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mme Elisabeth SONNENSCHNEIN, Centre ENIC-NARIC Allemagne</li> </ul> <p><b>La méthode UVD (Recognition procedure for persons without verifiable documentation) adoptée par le centre ENIC-NARIC norvégien (NOKUT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mme Marina MALGINA</li> </ul>

12 h 15 12 h 30	<b>Échanges et questions</b>
<b>12 h 30 - 14 h → Pause déjeuner</b>	
14 h 15 h 30	<b>Ateliers d'échanges et de réflexions autour des expériences des institutions en France pour l'accueil et les admissions des réfugiés : méthodes, réalisations et problématiques rencontrées</b> <p><b>Atelier 1 : Problématiques et retour d'expérience de l'Université Paris 1 Sorbonne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur : Mme Héloïse NETANGE, directrice des relations internationales, Université Paris1 Panthéon- Sorbonne</li> <li>■ Rapporteur : Mme Anissa Dziri, chargée de programme, Centre ENIC-NARIC France</li> </ul> <p><b>Atelier 2 : Problématiques et retour d'expérience de l'Université Paris 8</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur : M Kamel AOUJJEHANE, chargé de mission accueil des réfugiés, Université Paris 8</li> <li>■ Rapporteur : Mme Silvina BRAMARDI, chargée de programme, Centre ENIC-NARIC France</li> </ul> <p><b>Atelier 3 : Travail d'aide et d'intégration des réfugiés par les ONG, cas de France Terre d'Asile (FTDA) et COALLIA de Tours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur : Mme Marion MULLER et M. Frédéric REDOIS</li> <li>■ Rapporteur : Mme Nathalie THIELLO, chargée de programme, Centre ENIC-NARIC France</li> </ul>
<b>15 h 30 - 16 h → Pause café</b>	
16 h 17 h 30	<b>Restitution des ateliers</b> <p><b>Conclusions et recommandations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapporteurs : M. Jean-Philippe RESTOUEIX, Conseil de l'Europe et Mme Wafa TRIEK, responsable unité de traitement, Centre ENIC-NARIC France</li> </ul>